

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **REUNION DU 05 JANVIER 2022**

**Présents :** Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Laurence ANDRE, Martine BLANCHARD, Olivier FONTVIEILLE, Marie-Aude PFEIFFER, Nicolas DUPIN, Patrick PELLEGRINI, Nathalie VINOLO, Morgan BRUNEL, conseillers municipaux.

**Absents représentés :** néant

**Absents excusés :** Jean DELARBRE, Sandrine DEBEVE

M. Jérôme VEYRAT a été désigné secrétaire de séance.

### **Ordre du jour**

#### **SUBVENTION A L'ASA REDISTRIBUEE A LA SISA OU AU DR WALTER KESSLER, PORTEUR DU PROJET**

Considérant le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Uzège Nord » validé par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, organisé autour de 12 communes en mode multi sites (Lussan et Saint Laurent la Vernède),

Considérant qu'une subvention totale de 11910 euros a été octroyée à l'ASA, porteuse du projet, par les 12 communes et que l'ASA a effectué des dépenses sur les sommes versées d'un montant de 3899,72 euros,

Considérant que la différence de ces sommes reçues attribuées à l'ASA, ayant cessé ses activités, doivent être reversées à la SISA, porteuse du projet ou au docteur Walter KESSLER, Considérant qu'il est possible que l'ASA reverse les sommes reçues par les 12 communes en un seul virement sur le compte BDF du SGC d'Uzès ; ces sommes indiquées au décompte fourni par l'ASAQ et inscrites au P503 de chaque commune permettant ainsi l'attribution de ces mêmes sommes à la SISA,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à 12 voix pour et 1 abstention,

**Accepte** la restitution de la somme de 672.11 euros pour la commune

#### **Autorise**

- Le reversement de cette même somme à la SISA, société de professionnels de santé de la MSP ou au Dr Walter KESSLER, porteur du projet,
- Le maire à ordonner le versement après demande des justificatifs nécessaires.